

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Présents : BARBAULT S. GOURDON L. GODET V. CLERGEAU S. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. CHIRON M. CHAUVEAU M. BROSSEAU H. GEAIS J. TESSIER L. AUDOIT M. GIRARDEAU B. BERNIER T. LANDREAU T.

### PROJET ECONOMIE HABITAT

Désormais les derniers lots du lotissement « Village Les Tilleuls » disponibles à l'accession à la propriété sont réservés par des particuliers. La commune ne peut plus proposer de parcelle réservée à la construction en l'absence de permis d'aménager. Par ailleurs, il est nécessaire de prendre en compte les derniers textes législatifs que doit reprendre le PLUI-H, qui ont pour conséquence de réduire les surfaces destinées à l'habitat et de compenser les zones humides.

La commune est propriétaire de parcelles situées Passage des Jardins qui pourraient être proposées comme terrain à construire de l'habitat.

### RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

L'étude de sol est réalisée et le rapport a été transmis au cabinet d'architecte. Le Cabinet CHRISTIAENS-JENNEAU-RIGAUDEAU est chargé de l'établissement d'un document d'arpentage afin de procéder à deux divisions parcellaires, nécessaires pour le dépôt de permis de construire. L'emprise de la future construction est implantée sur le domaine public, il sera nécessaire de procéder à un déclassement. Le coût de déplacement du réseau d'éclairage public est estimé à 1500 euros et le coût de déplacement du génie civil télécom est estimé à 1300 euros.

Les membres du conseil sont invités à rechercher un nom pour la salle des fêtes et le nouveau restaurant scolaire.

### RESTAURANT SCOLAIRE

La commission a rencontré les cantinières qui ont repéré des conflits chez les CM2 et les petits. Les menus n'appellent pas de remarques particulières et sont bien appréciés.

Le directeur de l'école fait part des observations des élèves au retour du restaurant scolaire. La commission a décidé de mettre en place une boîte à idées où les élèves pourront exprimer leurs réflexions. La commission envisage de nommer un responsable à tour de rôle par table pour les élèves du cours moyen et élémentaire

A noter que l'école François Denéchère est revenue aux horaires scolaires d'avant COVID (même horaire pour tous les élèves)

### SIGNALETIQUE DES SALLES COMMUNALES ET DE LA MAIRIE

Après exposé de Mme Lucie GOURDON, le conseil valide le choix de la signalétique intérieure de la mairie et la signalétique extérieure des salles communales.

Suite à une demande de Mme Véronique DE GROOT, il conviendra de commander 2 panneaux supplémentaires « gîte rural ».

En ce qui concerne la voirie, le panneau pédagogique sera sollicité à la commune de Coron et sera placé rue du Commerce. Le dernier comptage fait apparaître un passage quotidien de 2500 véhicules dont une centaine de poids lourds.

### TRAVAUX MAIRIE

La POSTE attribue une aide financière de 12000 euros pour l'aménagement de l'agence postale communale.

La porte d'entrée sera installée première quinzaine de mai. La SARL MARCHAND Steve interviendrait en mai pour la réalisation de la rampe d'accès de la salle annexe dénommée « Salle du Parc ».

L'acquisition d'un panneau extérieur lumineux est validé, mais reste à déterminer son emplacement, son alimentation électrique, monochrome ou couleur.

### BAR-RESTAURANT

Mme le Maire a reçu des candidats pour la reprise du bar-restaurant, dont un couple (cuisinier et cheffe de salle) enthousiasmé par le projet. Ils ont déjà pris contact avec la Chambre de Commerce et sollicité des fournisseurs locaux. Ils ont été informés de la présence d'un pizzaiolo le dimanche soir. Ce couple souhaiterait ouvrir le bar-restaurant début septembre.

### TRAVAUX RESEAU D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Le renouvellement du réseau d'eau potable, rue de La Frairie, rue Jeanne d'Arc et rue des Lilas, suit son cours malgré la présence de rocher rue Jeanne d'arc. Initialement prévus fin juin et juillet, les travaux d'assainissement seront engagés en septembre.

### DECHETTERIE

A compter de septembre 2022, la carte déchetterie sera exigée à l'entrée de l'éco-point La Plaine – Somloire. La demande de la carte déchetterie peut être faite en ligne sur cholet.fr, ou bien en support papier en retirant un imprimé en mairie.

### ANTENNE TELERELEVE SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le service de l'eau potable de l'AdC recherche un point haut pour l'installation d'un boîtier muni d'une antenne pour transmettre les consommations d'eau potable. Le conseil suggère son installation à l'un poteau d'éclairage du terrain de foot.

### PROJET TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE

Suite à notre rencontre entre les maires et adjoints des communes de la Plaine, Yzernay, Somloire, Les Cerqueux et le club de foot, et bien qu'aucune décision ne soit prise à ce jour, les collectivités ont pris un engagement moral pour le projet de terrain de foot synthétique. Le site retenu est celui des Cerqueux. Le projet est estimé 750000 euros.

### SUBVENTION 2022

Le conseil vote une subvention de 120.00 euros à l'Association Familles Rurales (action Passerelle) pour récompenser les jeunes qui ont distribué le bulletin municipal et les flashs d'information en 2021.

### TRAVAUX VOIRIE

La commission voirie valide le devis de l'entreprise BOUCHET pour l'étude topo relatif au projet d'aménagement d'entrée d'agglomération coté Yzernay. Un devis est demandé pour le nivellement du trottoir du lot N°5 du lotissement « Village Les Tilleuls ».

### COMMISSION CULTURE

La commission invite les plainais à découvrir l'exposition intitulée « du Figuratif à l'Abstrait » installée dans la bibliothèque.

### DIVERS

Cérémonie du 8 mai : La cérémonie du 8 mai commencera à La Plaine à 10h00 et se poursuivra à SOMLOIRE à 10h30.

Présence Boc'Age : Mme Justine CHUPIN, animatrice, est en congé maternité et est remplacée par Mme Monique BREBION.

Les prochaines réunions : 23 mai, 27 juin, 29 août, 26 septembre, 24 octobre et 5 décembre 2022.